

## OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Réunion de la CLDR, le 11/06/2019

Réf. : FAUVILLERS\ODR 2017\06 - CLDR\20190611 diagnostic partagé\Fauvillers 20190611 PV CLDR diagnostic partagé.docx

### Participants

CLDR : 22 participants et 7 excusés (voir liste en annexe)

Commune : Mme Viviane Martin, agent-relais DR

Auteur de PCDR : Mme Cécile Romand et M. Valentin Laborey, sprl Lacasse-Monfort

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, M. Bruno Echterbille, agents de développement.

### Ordre du jour

- La CLDR : missions et fonctionnement
  - Le règlement d'ordre intérieur (ROI) : débat et approbation
  - La charte de la CLDR : présentation
- Commissions Sécurité routière et patrimoine
- Le diagnostic partagé :
  - Présentation du diagnostic par l'auteur de PCDR
  - Apports de la CLDR
  - Mise en commun
- Communication
- La séance photo !

\*\*\*

En préambule de la séance, le Bourgmestre et Président de la CLDR – M. Nicolas stilmant – introduit la soirée. L'objet principal de la réunion est le diagnostic partagé. Celui-ci découle de l'analyse objective, chiffrée établie par l'auteur de PCDR, croisée avec les besoins de la population (côté subjectif). L'exercice permettra de vérifier que l'auteur et la population accordent leur attention sur les mêmes éléments.

### La CLDR : missions et fonctionnement

#### Le règlement d'ordre intérieur (ROI)

Le ROI fixe les règles de fonctionnement administratif de la CLDR. Le projet de règlement d'ordre intérieur a été parcouru le 28 mai. La FRW rappelle les 3 grandes questions qui avaient été soulevées :

- Il n'y a pas de clause de confidentialité sur ce qui est discuté en réunions de CLDR. Les séances ne sont pas publiques, mais il est possible de faire appel à des personnes extérieures – experts, personnes ressources,...
- Les membres de la Commission Locale de Développement Rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la CLDR.
- Les différents comptes rendus, documents utiles et actualités peuvent également être consultés sur le site de l'ODR de la commune : [www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info), ainsi que sur la page Facebook : [PCDR](#)

[Fauvillers](#). Prochainement, une plateforme de consultation numérique sera mise en ligne, afin de permettre à chaque habitant d'enrichir les réflexions et idées de projets récoltées lors des différentes consultations villageoises et groupes thématiques.

**En l'absence d'autres questions ou remarques, la CLDR approuve le règlement d'ordre intérieur à l'unanimité.**

### **La charte de la CLDR**

Suite à la réunion du 28 mai, la FRW présente les « 12 commandements de la CLDR » :

1. Chacun respecte les autres, ainsi que leurs idées et propositions.
2. Il n'y a pas de jugement et où chacun est écouté.
3. Les membres évitent les digressions personnelles et restent dans le sujet.
4. Chacun peut s'exprimer librement.
5. Une attention est portée sur tous les villages.
6. Chaque réunion dispose d'un objectif et d'un ordre du jour bien définis.
7. L'humour, la convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous.
8. L'animation favorise l'expression et permet de respecter le temps de parole de chacun.
9. Les réunions ne sont pas trop longues.
10. Les membres pensent « collectif » et non « individuel ».
11. La ponctualité est de mise.
12. Chacun participe.

**Les membres de la CLDR approuvent cette charte de fonctionnement.**

### **Commissions Sécurité routière et Patrimoine**

---

Ces deux commissions existent depuis quelques années. Elles sont constituées de membres de l'ancienne CLDR. Elles se réunissent en moyenne 2 fois par an, selon les besoins.

#### Commission Sécurité routière

- Programme établi annuellement.
- Elle dispose des Points de noirs de sécurité routière relevés durant les consultations villageoises ; il reste à émettre des priorités dans les réalisations.
- Elle se compose d'environ 10 membres. Les candidatures seront ouvertes également à la CCATM.
- Un budget annuel de 12.000€ est alloué aux réalisations prioritaires.

#### Commission Patrimoine

- L'inventaire patrimonial est réalisé.
- En attente des résultats de l'appel à projets « recensement du patrimoine »
- Partenariat avec le PNHSFA (patrimoine insolite pour le lavoir de Tintange, murs de pierres sèches)
- Potale au carrefour de Surré
- Elle se compose d'environ 10 membres.
- Elle dispose d'un budget annuel de 6.000€ pour des réalisations.

Comme la composition de la CLDR a été modifiée, le Collège souhaite faire appel aux personnes intéressées pour faire partie de ces commissions. Une feuille de candidatures circule en séance. Les candidatures seront transmises au Collège pour décision.

## **Le diagnostic partagé**

---

Il est important de se mettre d'accord sur les éléments importants du diagnostic partagé, car il constitue la base de réflexion pour la définition de la stratégie (les objectifs à atteindre).

L'auteur de PCDR se servira des éléments du jour pour rédiger la partie III du PCDR.

### **Méthode de travail**

L'auteur présente tout d'abord le diagnostic par pilier du développement durable – en intégrant à l'analyse objective les avis et besoins de la population.

Les participants sont ensuite invités à se répartir en 5 groupes de 4/5 personnes pour répondre aux questions suivantes :

- Êtes-vous d'accord (ou pas) sur ce qui est écrit ?
- Avez-vous des compléments à ajouter ?
- Pouvez-vous trancher les oppositions/contraires ?

Et pour finaliser la réflexion, les groupes doivent mettre en surbrillance les éléments sur lesquels il faudra agir dans les prochaines années.

Chaque groupe dispose des grilles AFOM du diagnostic. Les apports de la population y sont repris en gras.

	Temps de réflexion en sous-groupe	Nombre d'éléments en surbrillance par groupe
Pilier social	20'	6 à 12
Pilier économique	15'	4 à 8
Pilier environnemental	15'	4 à 8

Enfin, une mise en commun permet de mettre en évidence les sensibilités de chaque groupe.

Les résultats de ce travail sont insérés en annexe de ce compte rendu.

- Les réactions au diagnostic sont notées en regard de l'élément auquel elles se rapportent.
- Les éléments sur lesquels agir sont surlignés. Le nombre de fois cité se trouve entre parenthèses après les items.

### **Présentation du diagnostic par pilier (par l'auteur de PCDR)**

Cf. les grilles annexées à ce compte rendu.

### **Compléments de la CLDR**

Cf. les grilles annexées à ce compte rendu.

## **Communication**

---

### **Information**

Deux médias ont été mis en place afin de permettre à chacun de suivre l'opération de développement rural :

- Le site internet [www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info) : où figurent les informations sur le développement rural, sur l'état d'avancement de l'opération, ainsi que différents documents utiles, tels que les calendriers, comptes rendus, documents préparatoires,....
- La page Facebook [PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDR-Fauvillers) : pour des informations sur les réunions et la dynamique locale.

## **Consultation**

De plus, prochainement, une plateforme de consultation numérique sera mise en ligne, afin de permettre à chaque habitant de prendre connaissance des pistes de projets, de faire part de son avis et d'apporter ses idées complémentaires.

## **Séance photo**

La soirée se clôture par une séance photo, suivie d'un verre de l'amitié.



Sophie Orban, Clémentine Descamps, Bruno Echterbille,  
Agents de développement FRW

## Participants à la réunion de CLDR du 11/06/2019

### Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Bastin	Fabrice	Burnon
M.	Besseling	Julien	Honville
Mme	Blanjean	Anne	Hollange
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Dethier	Cécile	Hollange
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
M.	Gengler	Olivier	Bodange
Mme	Goossens	Sonia	Hotte
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
M.	Holtz	Jean-Marie	Tintange
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
Mme	Lemaitre	Annette	Strainchamps
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
M.	Strape	Lionel	Malmaison
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
Mme	Tribolet	Adeline	Bodange
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange

### Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
M.	Goffin	Baudouin	Honville
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
Mme	Manche	Laurence	Hotte
M.	Thomas	Robert	Tintange

**Pilier du développement durable : Social**

**Vie associative, culturelle et sportive**

Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments
<ul style="list-style-type: none"> <li>- +/-30 associations indiquant le dynamisme socio-culturel et sportif fauvillersois</li> <li>- 10 locaux de rencontre, nouveaux ou rénovés, bien répartis dans les principaux villages, la plupart communaux</li> <li>- Nombreuses manifestations traditionnelles villageoises et quelques-unes d'ampleur communale</li> <li>- Activités intergénérationnelles <b>portées par le CCCA</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu et problème de visibilité des associations</li> <li>- Attention aux clivages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Peu de synergies entre associations</b></li> <li>- <b>Bénévoles de moins en moins nombreux</b></li> <li>- <b>Pour certains lieux de rencontre : coûts de fonctionnement et d'entretien trop élevés, utilisation et fréquentation des infrastructures non encore optimales. (2X)</b></li> <li>- <b>Accès à la culture difficile et inégal selon les villages</b></li> <li>- <b>Aucun lien avec un centre culturel agréé ou une académie musicale</b></li> <li>- <b>Seulement 2 infrastructures sportives, manque de clubs sportifs</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réel manque</li> <li>- Manque d'implication/de mobilisation citoyenne lors des manifestations</li> <li>- Difficulté à toucher les jeunes. Dépend des associations.</li> <li>- Tableau général d'occupation de toutes les salles de la commune</li> <li>- Favoriser et optimiser l'occupation des salles de village</li> </ul>
Opportunités	Compléments	Menaces	Compléments
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rationalisation des activités et des moyens des associations</li> <li>- Soutien des acteurs culturels et sportifs pour stimuler le dynamisme associatif local.</li> <li>- Développement de l'engouement pour le sport "nature" et "santé" en extérieur</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution du nombre de bénévoles, <b>de l'implication des villageois dans leurs associations</b>, des subsides et autres aides...</li> <li>- Isolement géographique réduisant l'accès à la culture, au sport...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de connaissance de ce qui se passe dans les autres villages.</li> </ul>

		- Petit nombre et spécificité des activités ne répondant pas à la diversité des attentes de la population	- Manque d'offre d'animations pour les enfants / ado - => sondage pour voir ce qui manque. Structurer au niveau communal (club, musique,...)
--	--	---	---

Citoyenneté			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions du Plan Stratégique Transversal (PST) reconnues</li> <li>- Taxes communales les plus faibles de la région</li> <li>- Nombreux/ses Conseils et Commissions plébiscité(e)s</li> <li>- La Commune de Fauvillers fait partie de plusieurs structures transcommunales, faisant bénéficier la Commune de projets/subsides.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attirant pour les jeunes</li> <li>- PNHSFA, ADL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entretien du réseau de voiries est inégalement apprécié. (3X)</li> </ul>	
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inscription de la gestion communale dans diverses programmations à long terme (PCDR, PST, PCS, SDC...) permettant de planifier voire de pérenniser certaines actions</li> <li>- Le renforcement de la gouvernance ascendante valorisant l'implication des habitants pour leur commune</li> <li>- La participation à des dynamiques et/ou subventionnements transcommunaux entraînant des retombées sur la commune</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'essoufflement de la participation</li> <li>- La complexité et le côté "abstrait", "éloigné" des projets transcommunaux entraînant un désintérêt pour ceux-ci et ayant pour conséquence de ne pas saisir des opportunités de plus grande ampleur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'accord</li> <li>- Manque d'information sur ce qui existe, qui est proposé</li> <li>- Désintérêt de certains citoyens par rapport à ce qui est proposé ou par rapport à la politique</li> </ul>

Communication			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les paysages, les sentiers et le calme sont des atouts en termes de communication : ils donnent une image positive notamment pour les touristes.</li> <li>- Konecto, bulletin communal, toutes-boîtes,...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les toutes-boîtes sont nécessaires pour les aînés</li> <li>- Ajouter à Konecto une sorte d'agenda qui reprend les informations par date</li> <li>- Information bien dosée ? Parfois trop ou au mauvais moment ?</li> <li>- Trop d'info tue l'info.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès à internet et à la téléphonie mobile est en dessous des moyennes régionales et cache une <b>grande disparité entre les villages. (3X)</b></li> <li>- Le mauvais réseau de télécommunication gêne le développement de l'économie locale.</li> <li>- La N4 sépare les villages et partage la commune en 2. Elle constitue un frein à la communication intra communale.</li> <li>- Les informations n'atteignent pas leurs publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'accord.</li> <li>- La N4 n'est pas le frein à la communication. Les différences culturelles des villages sont à prendre en compte.</li> <li>- Barrière psychologique plutôt, surtout vrai pour les plus jeunes et donc les habitudes se prennent à ce moment-là. Les lignes de bus vers les écoles secondaires rendent difficile la connaissance de l'ensemble de la commune.</li> <li>- La N4 peut servir d'outil, d'atout.</li> <li>- Il y a assez bien de communication sur la commune.</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des ambitions supracommunales (ADL, tourisme de la Grande Région, nouvelles technologies en Wallonie) en faveur du développement du réseau internet et de son accès</li> <li>- Le recours aux nouvelles technologies permettant de toucher un plus large public</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'isolement numérique actuel ayant des conséquences sociales et économiques à long terme</li> </ul>	



- <b>Utiliser plusieurs vecteurs de communication pour atteindre le plus possible de catégories de population</b>	- Trop d'info tue l'info - < Contraire >	- <b>L'absence de communication entraînant l'impression que rien n'existe sur la commune : les habitants se déplaçant alors ailleurs</b>	- Pas tout à fait vrai - Information sur ce qui existe (jongler avec les besoins)
---	---	--	--

<b>Logement</b>			
<b>Atouts</b>	<b>Compléments CLDR</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Compléments CLDR</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- De manière générale, on constate une augmentation des constructions soutenue par des prix de l'immobilier encore inférieurs aux autres entités (bien qu'en croissance), une croissance de la population et un potentiel constructible encore suffisant.</li> <li>- La Commune s'appuie sur sa politique communale en matière de logement et sur plusieurs acteurs (CPAS, Service communal du Logement, Société Wallonne de Logement, Agence Immobilière Sociale) pour proposer 10 logements publics sur le territoire, une ILA - Initiative Locale d'Accueil - pour les réfugiés et un projet de deux habitations en CLT - Construire du Logement pour Tous.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le parc immobilier de la commune reste ancien (donc énergivore et plus difficilement isolable) et peu diversifié.</li> <li>- Le prix de l'immobilier augmente subissant l'influence du Grand-Duché du Luxembourg et du pôle d'Arlon.</li> <li>- <b>La Commune dispose de peu de terrains communaux à bâtir (peu de propriétés foncières communales) pour y faire des logements. (3X)</b></li> <li>- <b>L'inadéquation des types de logement avec la demande empêche une partie de la population (jeunes, aînés, précarisés...) de s'installer sur la commune.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils, aides, primes, formations</li> <li>- Impact sur le budget des ménages</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Compléments CLDR</b>	<b>Menaces</b>	<b>Compléments CLDR</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre au droit de chacun d'avoir un accès au logement à un coût abordable</li> <li>- La présence de réserves foncières importantes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'augmentation des dépenses énergétiques (maisons 4 façades et bâti ancien)</li> <li>- L'uniformité du parc de logements risquerait de limiter les possibilités d'installation de nouveaux habitants ou de rendre difficile le maintien de certains habitants sur la commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il ne faut pas que Fauvillers ressemble à toutes les autres communes</li> </ul>

Solidarité et santé			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CPAS, en plus de ses activités traditionnelles, propose des services en matière d'énergie, de logement, d'intégration sociale et de médiation de dettes, ainsi qu'un Espace Public Numérique, une permanence ONE et un point Infor'Jeunes.</li> <li>- « Antenne Solidarité », avec Martelange, dispose de relais dans les villages et propose ainsi une aide proche des habitants.</li> <li>- Deux maisons d'accueil d'enfants (Edelweis et Vieux Moulin).</li> <li>- Fin 2018, la commune dispose désormais d'un taux de couverture de médecins généralistes dans les moyennes régionales et provinciales.</li> <li>- La commune accueille 3 médecins généralistes regroupés au sein du centre médical de la Basseille à Fauvillers. Ce centre accueille également une quinzaine de spécialistes et professions paramédicales. Ce centre a reçu l'agrément de maison médicale en 2018.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comme tous les CPAS</li> <li>- Centralisé sur Fauvillers et donc moins accessible à tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CPAS de Fauvillers dénombre 25 Revenus d'Intégration Sociale (RIS) en 2018.</li> <li>- Le centre hospitalier le plus proche est situé à environ 20 km (hôpital Sainte-Thérèse à Bastogne).</li> <li>- <b>La commune ne dispose plus de pharmacie depuis 2017 : la plus proche est située à Martelange.</b></li> <li>- <b>La plupart des services médicaux se concentrent à Fauvillers.</b></li> <li>- <b>Il existe un manque d'information et de communication sur les aides existantes pour les habitants.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins accessible, pose des problèmes de mobilité</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures et initiatives en place, notamment transcommunales permettant de coordonner et rationaliser les services</li> <li>- <b>Des services ambulants qui permettrait de répondre au manque d'accessibilité des services en milieu rural</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La diminution des aides sociales</li> <li>- <b>Limiter la problématique de la santé au seules infrastructures médicales sans prendre en compte l'environnement et autres facteurs (alimentation, pollution, sport, assuétudes...)</b></li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- La croissance de la population (jeunes, aînés...) permettant le maintien/la création de services de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surtout pour les aînés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoir sortir de la commune pour bénéficier de soins médicaux</li> <li>- L'investissement à fournir en matière de services et d'équipements pour répondre à la croissance démographique</li> </ul>	
---	--	---	--

## Services et cohésion sociale

Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec une nouvelle crèche depuis 2018, s'ajoutant aux accueillantes, la Commune bénéficie d'un taux de couverture pour la petite enfance supérieur à la moyenne provinciale, en augmentation ces dernières années.</li> <li>- Différents acteurs existent pour l'enfance et la jeunesse (Commission Communale de l'Accueil, Conseil Communal des Enfants, Conseil Consultatif des Jeunes).</li> <li>- La commune possède 1 école fondamentale (maternelle et primaire) avec 3 implantations scolaires regroupant environ 200 élèves. (2X)</li> <li>- Créé en 2009 à l'initiative du conseil communal, le CCCA propose de nombreuses activités mettant particulièrement en avant un aspect intergénérationnel.</li> <li>- Une convention a été signée avec la Maison de Repos de Sainte-Ode.</li> <li>- Les aînés bénéficient également des services de la Maison d'Accueil Communautaire et un espace leur est réservé dans la Ferme Simon.</li> <li>- <b>Les villages sont conviviaux.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il manque une (petite) maison de repos sur Fauvillers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil extra-scolaire n'est pas assez complet.</li> <li>- L'enseignement devrait s'adapter en ce qui concerne l'apprentissage des langues et le développement des activités artistiques. (3X)</li> <li>- Globalement, depuis 2007, la part des élèves de maternelles et primaires domiciliés sur la commune de Fauvillers et y fréquentant l'école communale est la plus faible des communes voisines. Pour le primaire, cette part diminue depuis 2011.</li> <li>- La commune devient une "cité dortoir" ; on remarque des difficultés de cohabitation avec les nouveaux arrivants participant peu à la vie du village, les nombreuses résidences secondaires (comme à Bodange).</li> <li>- En fonction du contexte, on observe des disparités entre les villages en matière de convivialité et de dynamisme villageois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépend des villages</li> </ul>

Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le profil "jeune" et en croissance de la commune (permettant de maintenir voire de développer les infrastructures en faveur de la (petite) enfance)</li> <li>- <b>L'implication des jeunes des villages grâce aux acteurs en place comme bon facteur de développement</b></li> <li>- Les structures et commissions en place pouvant accompagner l'augmentation du nombre des aînés</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents qui travaillent en majorité hors de la commune, inscrivant leurs enfants sur le trajet ou à proximité de leur lieu de travail (facilité d'organisation)</li> <li>- Les difficultés d'adaptation et de diversification de l'enseignement au sein d'une commune rurale (aux moyens limités)</li> <li>- La réduction des services y compris de base</li> <li>- <b>La mobilité nécessaire vers Fauvillers où les services de base se concentrent</b></li> <li>- L'augmentation du nombre d'aînés les plus âgés et donc des services nécessaires adaptés</li> </ul>	

**Pilier du développement durable : Environnement**

**Nature et paysages**

Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreux outils de protection de la biodiversité</li> <li>- Biodiversité exceptionnelle présente et reconnue à différentes échelles : internationale (RAMSAR : zones humides), européenne (Natura 2000 : affleurements rocheux), belge, wallonne, ardennaise et locale (<b>gibier</b>)</li> <li>- Nombreuses espèces d'intérêt communautaire dont les plus emblématiques : Cigogne noire, Moule perlière, Loutre d'Europe...</li> <li>- 2 acteurs principaux actifs : Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier et Contrat de Rivière de la Moselle</li> <li>- Qualité et valorisation (<b>cadre de vie, tourisme...</b>) des paysages (<b>vues, promenade</b>), identifiés à plusieurs niveaux – charte paysagère du PN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir ces deux acteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface protégée restreinte</li> <li>- <b>Monocultures, pesticides, destruction des haies et des arbres, présence de certains équipements, entraînant une perte de biodiversité. (4X)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En lien avec le tourisme vert.</li> <li>- Préserver ce qui fait l'attrait de la commune et développer l'identité communale.</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La gestion cohérente de l'environnement à tous les niveaux (globaux comme localement) renforçant sa préservation voire sa valorisation</li> <li>- L'augmentation de la demande pour un tourisme tourné vers la nature</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement d'une agriculture plus intensive, destructrice de la biodiversité et des paysages</li> <li>- <b>Le développement d'équipements, d'infrastructures et d'une urbanisation non intégrée dégradant la qualité paysagère</b></li> </ul>	

Cadre de vie, aménagement du territoire, patrimoine			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cadre de vie rural, villageois, calme et préservé</b></li> <li>- Schéma de Développement Communal (SDC), outil validé d'aménagement du territoire, définissant des espaces publics fédérateurs au cœur des villages et une structuration des villages avec un pôle principal (Fauvillers) et 2 villages-relais (Tintage et Sainlez). Le SDC porte une attention particulière aux effets de porte et à l'intégration paysagère du bâti. (2X)</li> <li>- Réserves foncières identifiées et encore présentes</li> <li>- Cadre bâti de qualité, dont la préservation est encouragée (RGBSR, nuancier des façades...)</li> <li>- Patrimoine bâti riche et inventorié localement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attention particulière aux effets de porte et à l'intégration paysagère du bâti.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Manque d'espaces extérieurs de rencontre et de convivialité, y compris en lien avec le RAVeL. (3X)</b></li> <li>- <b>Pression et rétention foncières. (2X)</b></li> <li>- <b>Entretien du bâti ancien parfois insuffisant</b></li> <li>- <b>Nuancier des façades inadapté aux villages limitrophes du Grand-Duché de Luxembourg</b></li> <li>- <b>Inventaire incomplet, patrimoine peu valorisé ni aménagé</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains villages ne disposent pas d'espace public</li> <li>- Augmentation des prix = difficile pour les locaux.</li> <li>- Manque de terrains à bâtir. Accès difficile aux terrains (privés) dans les ZACC</li> <li>- Nuancier de chez nous</li> <li>- Pas d'accord</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'attachement des habitants à la qualité de leur cadre de vie et à leur patrimoine permettant de mieux le préserver</li> <li>- La multiplication des lieux de convivialité renforçant la qualité de vie villageoise</li> <li>- La présence d'un patrimoine bâti riche comme opportunité de développement touristique</li> <li>- La ligne de conduite à long terme proposée par le SDC</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le développement de villages dotoirs où les habitants ne se préoccupent pas de leur village</b></li> <li>- Une urbanisation non intégrée et une architecture non traditionnelle diminuant la qualité des paysages bâtis comme naturels</li> <li>- Le coût de l'entretien et de la rénovation du patrimoine entraînant une détérioration du bâti, en particulier le plus ancien</li> <li>- La non prise en compte du SDC car non contraignant et non financé entraînant</li> </ul>	

		un développement anarchique de l'urbanisation	
--	--	---	--

Gestion des ressources du territoire			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La consommation d'énergie par habitant est en réduction continue depuis 2000. (2X)</li> <li>- La Commune s'investit dans une gestion durable de l'énergie à travers l'adhésion à la Convention des Maires (par le Conseil communal du 27/03/2017).</li> <li>- Depuis la reprise du réseau de production/distribution d'eau le 1/09/2016, la SWDE a entamé des travaux d'amélioration et a défini un plan d'investissement pour les années à venir.</li> <li>- Le système de gestion (gruerie) de la forêt d'Anlier est source de revenus complémentaire bien qu'irrégulière.</li> <li>- Depuis 2018, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée propose une aide à la gestion aux petits propriétaires privés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les gens sont sensibilisés.</li> <li>- Important que des efforts soient faits par la Commune pour montrer l'exemple.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2018, il y a très peu de production d'énergie renouvelable sur la commune (quelques panneaux solaires photovoltaïques).</li> <li>- <b>La population n'a pas accès aux informations et solutions envisageables en matière d'amélioration énergétique.</b></li> <li>- Les consommations énergétiques du territoire communal sont caractéristiques des contraintes de la ruralité : le secteur du transport utilise la part la plus importante (67%) suivi du secteur du logement (26%).</li> <li>- <b>La présence de cultures de sapins de Noël.</b></li> <li>- Seuls 4% de la forêt sont publiques et l'on constate un morcellement important au sein de la forêt privée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vision régionale va vers une diminution des primes → augmenter l'attrait → quelle solution financière ?</li> <li>- Le guichet de l'énergie.</li> <li>- Il faudra plus de stabilité dans les réglementations RW.</li> <li>- Pas d'accord</li> <li>- Quelles alternatives ?</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inscription de la commune dans le PAED (politique européenne)</li> <li>- Le coût croissant de l'énergie (entraînant sa réduction)</li> <li>- La raréfaction des énergies traditionnelles (entraînant le développement des énergies alternatives)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise en compte de nouvelle éoliennes sur le territoire de Fauvillers permettrait de dépasser les objectifs envisagés par le PAED ce qui limiterait l'importance des autres actions à mettre en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce n'est pas parce qu'on atteint les objectifs qu'il faut arrêter les autres efforts (ex : énergie solaire)</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des structures actives sur le territoire (PNHSFA et CRM) proposant des actions à plus grande échelle avec en parallèle une information sur ce que peut entreprendre chaque habitant en faveur de la qualité de l'eau</li> <li>- La présence de la forêt d'Anlier (source de revenus, attraction touristique)</li> <li>- Les politiques de reboisement, de protection au niveau supra communal (Province, Europe)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La dégradation du patrimoine naturel entraînant celle de la qualité des eaux</li> <li>- Les multiples intérêts autour de la forêt, surtout publique, parfois contradictoires, contraignants voire conflictuels (exemple : chasse et randonnée)</li> <li>- Les changements climatiques (diminution de la valeur : problèmes sanitaires divers)</li> </ul>	
--	--	---	--

Assainissement et propreté			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 64% de la population bénéficiera à terme d'un régime d'assainissement collectif, en partie grâce à la situation de la commune en amont du lac de la Haute-Sûre (approvisionnement le Grand-Duché du Luxembourg en eau potable).</li> <li>- La quantité annuelle de déchets collectés par habitant (685kg/EH/an en 2016, AIVE) diminue globalement depuis 2009.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Persévérer.</li> <li>- En lien avec la propreté dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains villages comme Strainchamps, Hotte, Menfontaine ou Wisembach mériteraient d'être repris en zone d'assainissement collectif. (2X)</li> <li>- Il n'existe pas de suivi des actions de l'agent constatateur.</li> <li>- La propreté au sein des villages reste une préoccupation. (2X)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bodange</li> <li>- Burnon</li> <li>- But = 100%</li> <li>- Entretien des stations individuelles ?</li> <li>- Manque de contrôles.</li> <li>- Déchets surtout entre les villages et le long des routes.</li> <li>- Sensibilisation des enfants et importance du suivi des plaintes pour dépôts sauvages.</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le potentiel du développement de l'économie circulaire (recyclage) et de la sensibilité croissante de l'impact environnemental des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repair café</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'indifférence à la propreté (incivilité) ou à l'usage des pesticides d'une partie de la population (intra et inter communale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conscientiser à l'usage individuel.</li> </ul>



## Pilier du développement durable : Economie

Economie locale			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible taux de chômage, taux d'activité élevé, nombreux travailleurs frontaliers... reflets d'un territoire entouré de pôles d'emploi et d'activités économiques importants</li> <li>- Agence de Développement Local</li> <li>- Pouvoir d'achat et salaires élevés pour une partie de la population</li> <li>- Zone d'Activités Economiques Mixtes (ZAEM) située à Malmaison, <b>représentant un fort potentiel à développer (70% d'espaces disponibles).</b> (4X)</li> <li>- <b>Indépendants considérés comme nombreux, quelques artisans</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de visibilité de son activité.</li> <li>- Chèque commerces</li> <li>- Soirée d'accueil des nouveaux habitants.</li> <li>- Augmenter l'attractivité du zoning.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'y a pas de Maison de l'emploi sur la commune de Fauvillers, la plus proche se trouve à Bastogne.</li> <li>- Peu d'emplois locaux <b>et difficultés pour les développer (proximité de pôles d'activités)</b></li> <li>- <b>Absence de commerce, surtout de proximité et de première nécessité.</b> (5X)</li> <li>- <b>Problèmes d'accès, de mobilité vers les commerces des communes voisines</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revenir à du commerce ambulants ?</li> <li>- Rentabilité ? Souvent des commerces d'appoint. Proposer des solutions originales (commerces ambulants, vrac car, service de livraison).</li> <li>- Commerces polyvalents.</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les revenus "luxembourgeois" participant aux investissements économiques sur le territoire communal</b></li> <li>- L'utilisation des ressources locales (humaines, géographiques) pour développer une économie circulaire et non délocalisable</li> <li>- Le réseautage local (connaissance de chacun) permettant de meilleur(e)s service(s) ou offres envers les clients</li> <li>- Des structures actives sur le territoire (ADL et ALE) appuyant et soutenant les différentes catégories de travailleurs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le risque de développement de villages dortoirs (pas d'activité économique en journée, travailleurs rentrant tard...)</b></li> <li>- Le développement privilégié des zonings de Bastogne, Arlon et/ou des zones intercommunales au détriment de celui de Malmaison</li> <li>- L'augmentation des problèmes de mobilité vers les bassins d'emploi, les commerces...</li> </ul>	

(indépendants, PME, demandeurs d'emploi...)	- Ambulant ?		
- <b>La création d'un commerce polyvalent et de services, renforçant la convivialité, la solidarité. (2X)</b>			

Agriculture et produits du terroir			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elevage traditionnel extensif de bovins, en grande partie raisonné voire biologique. (2X)</li> <li>- Elevages de volailles plus récents</li> <li>- Agriculture biologique bien présente (7 exploitations sur 38 en 2017). (3X)</li> <li>- Nombreuses initiatives de diversification soutenues par le Parc Naturel et appréciées des habitants</li> <li>- Quelques marchés du terroir, ventes directes... (3X)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution du nombre d'agriculteurs locaux en lien avec les difficultés d'accès à la terre : pression foncière générale et surtout exercée par les agriculteurs grand-ducaux. (2X)</li> <li>- Agriculture grand-ducale intensive : monocultures consommatrices de pesticides et de grandes surfaces, destructrices des paysages bocagers. (4X)</li> <li>- Mauvaise qualité des sols sensibles à la sécheresse locale observée sur la commune</li> <li>- Manque de dialogue avec les agriculteurs.</li> <li>- Manque de commerces locaux et de communication pour valoriser les productions agricoles locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler, raisonner par rapport aux pesticides : la même réglementation pour tous.</li> <li>- Vers le bio ou le 0 pesticide.</li> <li>- Commission agricole</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La demande croissante de produits locaux et de qualité (traçabilité) soutenant l'agriculture locale</li> <li>- Les retombées locales indirectes des productions du terroir en termes de tourisme, mobilité...</li> <li>- La synergie entre différents enjeux économiques : créer de l'emploi, du</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les difficultés croissantes rencontrées par le secteur agricole (de manière générale)</li> <li>- Les messages "grand public" critiquant l'élevage bovin et la consommation de viande ayant des répercussions négatives locales (y compris en termes d'image). (2X)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Image des agriculteurs.</li> </ul>

<p><b>commerce, diversifier la production agricole et la qualité des produits, promouvoir un tourisme local...</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'augmentation de la taille des exploitations entraînant l'augmentation de la mécanisation et de l'intensif (pesticides, érosion, destruction des paysages...)</li> <li>- Les difficultés de développement d'une diversification liée aux contraintes géographiques (pauvreté des sols, climat) et aux habitudes de production et de consommation</li> </ul>	
--	--	---	--

Tourisme			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents acteurs valorisent le tourisme communal : le SI de Fauvillers et la Maison du Tourisme du Pays de la Forêt d'Anlier (au niveau local), le Parc Naturel (avec le projet Massif),...</li> <li>- La fréquentation touristique semble augmenter, comme l'indiquent le nombre de sollicitations auprès du syndicat d'initiatives et les données de la MTP Forêt d'Anlier.</li> <li>- Le nombre de scouts semble en augmentation ces 5 dernières années.</li> <li>- De nombreux sentiers balisés existent et sont valorisés sur la commune (+/-150km) : pré RAVeL du nord au sud, sentiers pédestres, circuits VTT. Ces sentiers bénéficient de la grande qualité des paysages naturels de la commune. (3X)</li> <li>- Le tourisme de mémoire (proximité de Bastogne) et le lac de la Haute-Sûre au Grand-Duché du Luxembourg attirent des touristes sur la commune.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de nuitées et la durée de séjour sur la commune diminuent depuis 2004. Ce constat est globalement le même au niveau des autres entités (Province, MTP).</li> <li>- L'entretien des chemins et sentiers de promenade sur la commune est difficile et certains chemins balisés et sentiers sont impraticables. Le RAVeL n'est pas suffisamment entretenu (nombreux déchets). (3X)</li> <li>- Camping de Wisembach en attente de réouverture</li> <li>- Les établissements liés à la restauration sont très peu nombreux. (3X)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paradoxal par rapport à la fréquentation touristique en augmentation</li> <li>- Améliorer et entretenir le balisage</li> <li>- Travailler avec des bénévoles : parrainage des chemins.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le riche petit patrimoine architectural et religieux des villages est également mis en valeur grâce à 3 circuits historiques.</li> <li>- Hébergements diversifiés, mais peu nombreux</li> </ul>			
<b>Opportunités</b>	<b>Compléments CLDR</b>	<b>Menaces</b>	<b>Compléments CLDR</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nombreux acteurs en place</li> <li>- Trouver des points d'attraction touristique dégagant une identité spécifique au territoire</li> <li>- La captation de l'attractivité touristique régionale (Bastogne, GDL)</li> <li>- La diversité des hébergements sur la commune permettant d'attirer des publics différents</li> <li>- L'amélioration de l'accueil et de l'information aux touristes.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs ne s'adaptant pas aux changements de comportement des touristes (nouvelles technologies...)</li> <li>- <b>Le manque d'identité touristique particulière à la commune</b></li> <li>- <b>La détérioration des patrimoines naturel et bâti (pollutions, manque d'entretien...)</b></li> <li>- La concurrence liés aux campings existants dans les communes limitrophes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en évidence d'une caractéristique (vallée de la Sûre ?)</li> <li>- Préserver l'environnement.</li> </ul>

Mobilité			
Atouts	Compléments CLDR	Faiblesses	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- RAVeL (qui traverse la commune du nord au sud et s'inclut dans un réseau régional) et 7 itinéraires balisés pour les VTT. (2X)</li> <li>- En termes de transport à la carte, <b>les Fauvillersois peuvent compter sur l'entraide entre voisins</b> mais également sur la Locomobile dont l'utilisation sur la commune est en forte croissance. (2X)</li> <li>- Dans l'ensemble, la sécurité routière s'améliore. Une Commission « Sécurité routière » a été mise en place par la Commune au sein de la CLDR. Elle est dotée d'un budget et a réalisé diverses actions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le budget</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité aux services, <b>aux activités ou manifestations culturelles, difficile depuis les villages</b>, mais également vers l'extérieur de la commune</li> <li>- <b>Potentiel en chemins de mobilité douce peu connu ou pas répertorié.</b> (2X)</li> <li>- L'offre du TEC est restreinte dans plusieurs villages avec peu de passages. Leur fréquence suit presque exclusivement le calendrier et les horaires scolaires. (4X)</li> <li>- <b>Manque de sécurité sur les routes restant une préoccupation importante se ressentant dans l'ensemble des villages.</b> (3X)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un réseau de mobilité douce. Quel accès aux chemins forestiers ?</li> <li>- Inciter au vélo. Pour un passage facile d'un village à l'autre.</li> <li>= 0</li> <li>- Uniformisation des horaires (fin d'examens, Bastogne)</li> </ul>
Opportunités	Compléments CLDR	Menaces	Compléments CLDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la solidarité (covoiturage, achats groupés...)</li> <li>- <b>Développement du tourisme sportif et vert en synergie avec un réseau utilitaire de déplacement sur base d'une structuration autour du RAVeL traversant l'ensemble du territoire</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolement et précarisation dus à l'augmentation du prix des déplacements</li> <li>- Dépendance plus importante à la voiture individuelle par manque de soutien, de développement, et d'information sur les alternatives (Covoiturage, Locomobile, nouvelles technologies...)</li> <li>- Augmentation des dépenses énergétiques liées au transport</li> <li>- Impératifs liés aux voiries régionales ne permettant pas de répondre aux besoins des habitants</li> </ul>	